

# OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

IPC/CE/42/1 Prov.  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 9 décembre 2009

F

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS  
(UNION DE L'IPC)

## COMITÉ D'EXPERTS

Quarante-deuxième session  
Genève, 9 – 12 février 2010

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*Document établi par le Secrétariat*

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour  
Voir le présent document.
4. Rapport sur la vingt-neuvième session de l'Assemblée  
de l'Union de l'IPC
5. Rapport sur les première et deuxième sessions du  
Groupe de travail de l'IP5 sur la classification
6. Modifications de la CIB  
Voir le projet CE 422.
7. Demandes de révision de la CIB  
Voir les projets C 456 et WG 020.

8. Introduction d'un nouveau type de schéma d'indexation ou de balisage universel dans la CIB  
Voir les projets C 452 et CE 413.
9. Base de données centrale de classification et rapport sur l'état d'avancement du reclassement  
Voir le projet QC 013.
10. Mise en œuvre des nouvelles structure et procédure simplifiées de la CIB  
Voir le projet CE 404.
11. Modifications des documents de base de la CIB, des normes de l'OMPI relatives à la CIB et des fichiers maîtres  
Voir les projets CE 421, QC 010 et QC 011.
12. Modifications du fonctionnement de la base de données centrale  
Voir le projet QC 012.
13. Traitement des documents de brevet non reclassés dans la base de données centrale de classification  
Voir le projet CE 381.
14. Principes de révision et application uniforme de la CIB  
Voir le projet CE 405.
15. Prochaine session du comité
16. Clôture de la session

*La séance d'ouverture débutera le mardi 9 février 2010 à 14 h 30 au siège de l'OMPI, 34 chemin des Colombettes, à Genève (Salle de conférence B).*

[Fin du document]